

Les agriculteurs à Sainte-Pezenne en 2015

La culture urbaine est aujourd'hui dominante, la connaissance réelle du monde agricole, de ses enjeux, de ses liens à la solitude ou aux aléas climatiques, est extrêmement faible. La Gazette a souhaité s'intéresser à cette catégorie professionnelle qui a vu son environnement se transformer ainsi que son mode de vie. Nous vivons à des allures et sous des formes entièrement nouvelles. Le métier d'agriculteur en 2015 n'a plus rien à voir avec celui que j'ai connu dans mon enfance. La rencontre avec les agriculteurs de Ste Pezenne me l'a confirmé. Le terme de paysan voire d'agriculteur semble obsolète. À la fin du XX° est né le terme d'exploitant agricole. Cette figure du nouvel « exploitant agricole » incarne le processus en marche de modernisation de l'agriculture et le changement identitaire qui l'accompagne.

L'agriculture et la ruralité ont connu en France des transformations radicales au cours du XX° siècle grâce aux progrès scientifiques et techniques. La génétique a joué un rôle essentiel, elle est responsable de la moitié des progrès réalisés au cours du siècle. Elle a permis de faire évoluer la production tant sur le plan végétal que sur le plan animal. Cette classe est devenue maintenant une minorité, mais qui, parce qu'elle produit des biens consommables, a une fonction symbolique importante.

Sainte-Pezenne comme le reste de la France voit la ville s'étaler au détriment de la campagne. Peu à peu, l'urbanisation repousse les agriculteurs un peu plus loin. La plupart maintenant doivent exploiter leurs terres sur deux communes, certains ont même été expropriés. Ils doivent ainsi entrer dans le paysage pensé de la ville et assumer les contradictions des périurbains « *qui veulent vivre à la campagne sans en avoir les contraintes* » (Florent). Au dernier recensement de la population en 1962 (3020 habitants), avant la fusion avec Niort, Ste-Pezenne, **112 personnes vivaient de la terre** : 64 agriculteurs (dont 9 épouses et 7 fils, 4 femmes sont enregistrées agricultrices sans mari), 9 exploitants agricoles, 11 ouvriers agricoles, 1 domestique agricole, 4 apprentis agricoles (dont une femme), 6 journaliers, ainsi que 10 jardiniers, 4 maraîchers et 3 Horticulteurs.

En 2015, seulement **10 exploitations permettent à 19 personnes** de vivre de la terre, dont deux, à temps partiel et deux salariés. Sur ces 19 personnes, deux femmes agricultrices, dont une à temps partiel : soit deux couples qui travaillent ensemble. Toutes les autres femmes, y compris une de celles qui travaillent à temps partiel, exercent un autre métier.

J'ai rencontré 11 représentants de ces exploitations et un autre à la retraite depuis quelques années. Mon investigation me permet de dire :

- **Les paysans vivent là où ils sont nés, là où ils ont été jeunes. Ils vivent dans la fréquence de la mémoire.**

Les 12 agriculteurs rencontrés sont tous des enfants d'agriculteurs. Ils ont donc hérité de leurs parents les terres, mais aussi le goût pour le travail de la terre. Ils ont tous fait le choix de cette orientation. Certains reconnaissent que leur métier n'a plus rien à voir avec celui vécu par leurs parents. Certains regrettent que disparaisse progressivement ce qui a été leur motivation première: la relation privilégiée avec les animaux (Jean-Michel), le travail collectif (Florent, Philippe), l'autonomie dans le travail (Philippe, Jean-Michel, Francis) Ils sont tous très attachés à leur territoire. Avoir du goût pour le travail à réaliser, avoir une formation dans le domaine, voire même plusieurs formations sont indispensables. Il faut continuer à se former pour s'adapter aux transformations du monde agricole.

Ils sont en général très fiers de ce que leurs parents leur ont légué. Par contre, face à l'évolution actuelle certains sont inquiets, d'autres plus défaitistes, mais j'ai aussi rencontré des hommes passionnés, des hommes qui aiment et aspirent à défendre leur métier.

- **Ce groupe social, depuis 50 ans, s'est profondément réduit**, soit 5,84 fois moins d'actifs agricoles.

Les superficies exploitées sont de plus en plus importantes pour permettre aux agriculteurs de vivre correctement: multiplication par 3 de la taille moyenne des exploitations. « Être en périphérie de ville présente une réelle difficulté pour faire vivre une exploitation d'où leur installation à l'extérieur. Les déplacements s'avèrent délicats, voire impossibles, car le matériel agricole ne doit pas dépasser 3m50 pour aller sur la route ». (Jean-Louis) Cependant, si le nombre des agriculteurs a énormément baissé, il nous est difficile de comparer les résultats de production. Les progrès ont permis l'augmentation de production de plus en plus chaque année, par exemple, la production de blé a augmenté de plus de 1 quintal par hectare chaque année, la production de lait a doublé en 30 ans. La recherche sur les variétés en végétaux et sur les reproducteurs pour les animaux a permis ces progrès en sélectionnant par exemple les variétés de blé sur la résistance aux maladies ou les vaches sur leur production de lait ou de matière grasse pour le beurre ou sur leur forme pour la viande.

- **L'Importance des exploitations : Aucune exploitation de moins de 75 hectares**

Toutes les petites exploitations ont disparu. Les superficies exploitées aujourd'hui sont de 142 ha (2 frères en GAEC); 193 ha (père et fils en GAEC); 112 ha ; 77 ha ; 380 ha dont ¼ en propriété (4 associés en GAEC et un ouvrier) ; 110 ha; 160 ha (2 temps pleins et 1 temps partiel) ; 85 ha (1 personne à temps partiel); 110 ha (deux personnes) ; le dernier n'a pas donné sa superficie. Les terres sont en partie en propriété ou en fermage. Toutes les terres ne sont pas exploitées sur Ste-Pezenne. Progressivement, les agriculteurs se voient obligés de s'éloigner du territoire gagné par l'urbanisme. Aussi, compte tenu de cet état de fait et de la configuration géographique, les exploitations sur Ste Pezenne Niort ne pourront jamais être très grandes.

- **Les lieux des exploitations :**

- 1 entièrement sur Ste Pezenne
- 1 sur Ste Pezenne, St Ouenne et Coulon
- 1 sur Ste Pezenne et Epannes
- 1 sur Ste Pezenne et le marais poitevin (Coulon...)
- 1 sur Ste Pezenne et le Mazeau
- 2 sur Surimeau

Les agriculteurs bénéficient d'une possibilité d'irrigation à proximité grâce à la Sèvre Niortaise et au barrage de la Touche Poupard ce qui facilite le travail d'exploitation et permet d'assurer la production de fourrages pour les animaux ou de cultures diversifiées. « La terre à Ste Pezenne c'est, soit de la petite groie en grande quantité (terre peu profonde, calcaire avec des cailloux et une faible réserve en eau) comme sur Chantemerle", et en minorité, de la groie plus profonde (terre calcaire, plus profonde avec du limon et moins de pierre). En revanche, sur la Sauzée, nous sommes sur des terres plus argileuses bien plus collantes (bassin de la Sèvre) avec impossibilité de laisser les animaux sur les terrains en hiver ». (Jean-Jacques)

- **Les caractéristiques des exploitations :**

GAEC ou groupement agricole d'exploitation en commun: **4** dont deux GAEC familiaux (frères, père et fils, mari et femme). Le quatrième GAEC résulte du regroupement de 3 exploitations agricoles. EARL ou entreprise agricole à responsabilité limitée : 1 (mari et femme) Exploitations indépendantes : **5**

- **La formation des agriculteurs**

La sophistication des systèmes de production implique d'avoir des agriculteurs de mieux en mieux formés. « Il vaut mieux être formé à la gestion qu'apprendre à tracer le sillon » (Philippe) puisque

maintenant ce sont les machines qui réalisent le travail dès qu'il a été programmé. Ils ont de moins en moins à intervenir manuellement.

Niveau de formation des agriculteurs rencontrés:

- BTA : 4
- BTS agricole : 5 dont économie et gestion : 2 ; en production végétale : 1 ; en comptabilité : 1
- BEPA : 7 dont un de chevrier
- CAP : 3 dont 1 de mécanicien agricole
- Licence : 1, technicien-conseil
- 1 année CC2A : cadre commercial en agro alimentaire (bac +3)

Les deux femmes qui travaillent sur l'exploitation n'ont pas reçu de formation en agriculture. L'une assure seulement la gestion administrative.

• **Les Types d'exploitation :**

Les exploitations se caractérisent par leur diversité. Chaque exploitation associe deux activités pour mieux équilibrer le budget soit, **4** : élevage et polyculture, **1** : polyculture et plantation de peupliers et pour une autre, deux métiers : agriculteur en polyculture et routier. Soit domine, l'élevage de bovins pour la viande, sachant que chaque exploitation s'est spécialisée dans une race spécifique ou, la polyculture ou, l'élevage du bétail pour la production de lait (chèvres et vaches).

L'ensemble des activités des exploitations se répartit ainsi :

- Troupeau de 145 vaches ou veaux, dont 65 vaches laitières de race « Normande » et polyculture
- Troupeau de 200 bovins soit 190 bovins « Blonde d'Aquitaine » pour la viande et polyculture
- Troupeau de 50 bovins, vaches de race locale « La Maraîchine » et polyculture
- Polyculture seulement dont essentiellement des céréales : **3**
- Troupeau 700 chèvres laitières et troupeau de 50 vaches allaitantes de race « Parthenaise » et polyculture
- Troupeau de 22 bovins « Limousine » et polyculture
- Polyculture et pépiniériste de plans de peupliers
- Troupeau de 80 vaches de race « Limousine » inscrites au livre généalogique

La polyculture pratiquée est une culture raisonnée ou dite conventionnelle. Les agriculteurs cultivent du blé, de l'orge, du tournesol, du colza, du blé dur, des petits pois, des lentilles, des pavots, du maïs. Elle a pour objectif 3 finalités : nourrir le bétail, nourrir les concitoyens, préparer et sélectionner des semences de qualité.

La culture du peuplier est considérée comme une culture agricole. C'est une plante de terre humide. 60% des contreplaqués « peupliers » produits en France, sont fabriqués en Poitou-Charentes. C'est un arbre intéressant pour l'environnement car « il permet de filtrer les eaux avant qu'elles n'ailent au ruisseau ».

Les élevages de bovins :

Une seule exploitation élève des vaches laitières. La race « la Maraîchine » était en voie de disparition. Grâce à la ténacité de Philippe, cette race rustique survit. Espérons que lorsqu'il va partir à la retraite dans deux ans, un des exploitants prendra sa suite, car il n'a pas d'enfant pour lui succéder. Une seule exploitation élève des bovins de race « Limousine ». C'est un élevage de sélection où l'on produit des reproducteurs dans le but d'améliorer la race. Elle prépare ses bovins à être présentés à des concours. La reproduction s'effectue grâce à 3 taureaux sur l'élevage, ainsi que par insémination artificielle. Bientôt, le fils de ce couple d'éleveurs, juste installé, suivra les traces de ses parents qui lui ont transmis leur passion, leur intérêt pour la génétique. Ce couple surveille étroitement leur troupeau. Ils passent inspecter, plutôt « visiter » leurs animaux tous les matins afin de vérifier qu'ils ne souffrent de rien, pour intervenir très rapidement si besoin, leur parle afin qu'ils soient sereins, « on leur apporte la

docilité » (Jean-Jacques), et lorsqu'ils les changent de pâturage, ils les dirigent à la voix afin qu'ils ne subissent aucun traumatisme. Ces bovins ne rentrent jamais en stabulation. L'hiver ils sont sur un terrain dit pierreux (petite groie) où ils ne risquent pas de s'enliser lorsqu'il pleut, et ils ont un grand hangar pour se mettre à l'abri. Ce sont eux qui décident. C'est un élevage qui demande beaucoup d'attention. Les veaux sont pesés tous les trois mois et sont allaités par leur mère. Un troupeau qui bénéficie de l'herbage des prairies, ou de foin de qualité, qui paît paisiblement, ne peut que produire de l'excellente viande. Pour les autres bovins à viande, ils sont dans les prairies de mars à octobre. Ils sont rentrés pour le moment du vêlage ce qui permet de mieux les surveiller et mieux intervenir si nécessaire.

Ainsi, les agriculteurs de Ste Pezenne privilégient la diversité des produits ainsi que la qualité, ce qui est rassurant pour les consommateurs que nous sommes. Ils sont conscients, du rôle important qu'ils ont à jouer dans ce domaine. Ils sont sensibles aux discours les mettant en cause. Leur intérêt majeur c'est de produire de la qualité, sans trop nuire à l'environnement qui est le leur également. Meilleure est la récolte, plus grande sera la possibilité de vendre leurs produits.

- **Le mode de travail**

L'agriculture, depuis ½ siècle, a connu une évolution extrêmement rapide des techniques de la mécanisation, des règles et des normes.

- ***La mécanisation, la chimie et l'information ont eu pour effet de faire régresser le travail physique de l'agriculteur.***

« *On programme le tracteur et c'est le tracteur qui fait tout* ». (Philippe). La traite des vaches et des chèvres se fait entièrement mécaniquement. Le travail des agriculteurs implique plus de connaissances en informatique, en économie, en gestion, en réglementation. Le développement de la mécanisation fait que le travail d'agriculteur est de plus en plus solitaire. Seul sur son tracteur, ou sa moissonneuse, ou son ensileuse, ayant donné les directives de la tâche à son GPS, il va suivre l'activité seulement en conduisant son engin et ainsi, réaliser ce qui doit être fait de manière rapide, sans l'aide de quiconque. « *Au début de mon exercice d'agriculteurs, nous étions une quinzaine à travailler ensemble dans la plaine, maintenant je suis seul sur mon tracteur* ». (Philippe)

Par contre, grâce au développement de la mécanisation le travail est de plus en plus précis. Pour la naissance des veaux, en particulier pour la race « Blonde d'Aquitaine », ou pour « la Parthenaise », Jean-Louis et Olivier utilisent le système de monitoring « smart vel » qui permet de suivre le vêlage à distance. Jean-Louis possède même une caméra placée devant la vache qui va donner naissance à son veau pour suivre l'événement.

L'Agriculture hautement productive se développe et génère une augmentation rapide de la production nationale, aussi bien animale que végétale. Elle est de plus en plus insérée dans les échanges régionaux, nationaux et internationaux et s'appuie sur des investissements croissants au sein des fermes, pour lesquels le recours au crédit est indispensable. La progression rapide de la productivité repose sur un équipement de plus en plus élaboré et coûteux. « *Nous avons maintenant des ensileuses qui permettent d'effectuer 8 rangs à la fois, sans l'intervention d'autres personnes* ». (Louis, Thierry). Le prix du matériel très élevé les oblige à travailler en coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Exemples : le prix d'un tracteur en 2015 est aux environs de 120 000€, il a augmenté de 40 000€ en 4 ans me dit Olivier. Le prix d'une ensileuse varie entre 150 000€ et 400 000€.

- ***Les règles et les normes ou l'indépendance d'un agriculteur :***

La majorité des agriculteurs regrette la perte progressive d'autonomie dans les décisions ce qui rend moins facile leur exercice. Depuis 1999, chaque agriculteur doit répondre à un cahier des

charges. Il doit respecter la réglementation en vigueur. Il travaille avec un tableau prévisionnel pour chaque parcelle avec un rendement par objectif. Le plan d'épandage pour l'engrais, pour fumer les terres, doit être strictement tenu. Il doit noter tout ce qu'il fait afin de rendre des comptes. Ils sont submergés par le travail administratif, l'obligation de respecter des procédures, des règles qui leur sont imposées. « *Nous sommes envahis par la paperasserie, par la réglementation* » (Jean-Michel, Hervé, Philippe, Olivier, Florent, Jean-Jacques..). « *Bientôt, nous passerons plus de temps dans les papiers que sur le terrain* ». (Jean-Louis, Florent)

Ils sont de moins en moins maîtres de leurs décisions. De plus en plus, ils reçoivent les directives de l'Europe et même du niveau international. « *On peut avoir un sentiment de liberté, d'autonomie mais tout est dicté de plus « haut »* ». (Francis). Ils sont soumis à une réglementation de plus en plus envahissante :

- Réglementation concernant les dates de labour, d'ensemencement, de traitement ou de récolte. « *Il faut consulter son calendrier le matin pour savoir ce que l'on a à faire* » (Francis)
- Réglementation liée à l'utilisation des engrais, des pesticides, des doses de semence
- Réglementation sur les prix
- Réglementation liée à leurs différentes installations : ex. lisier, fumier par rapport aux maisons environnantes, distances d'épandage, capacité de stockage
- Règles phytosanitaires, sur les grains par exemple teneur en mycotoxines
- Réglementation liée à la circulation, à l'urbanisation, à l'éloignement des sources de mauvaises odeurs
- Réglementation pour les bovins : vaccinations, l'entretien de la litière, bien-être ...Pour les veaux qui sont suivis sur le plan généalogique, s'il y a un retard d'une journée dans la déclaration de naissance (obligatoire dans les 7 jours de la mise bas), le veau n'a plus de généalogie.

Cette réglementation nécessite un travail très lourd sur le plan administratif, mais a un très grand intérêt reconnaissent les plus jeunes, cela permet de mieux doser les produits, d'en utiliser en moins grande quantité. « *Préalablement, on était innocent, on nous vendait des produits sans en connaître les conséquences* ». (Louis) « *L'agriculteur a toujours été contraint, mais le souci majeur du monde agricole français actuellement c'est qu'il est devenu de moins en moins concurrentiel quant aux autres pays. Pourtant le prix de la viande n'a pas augmenté depuis l'époque de nos parents ainsi que celui du lait* ». (Louis)

Certains regrettent que cette réglementation soit parfois contradictoire. « *Il faut semer impérativement des cultures intermédiaires si une culture d'hiver n'est pas prévue afin de ne plus avoir de sols nus pendant tout l'hiver. Ces cultures intermédiaires seront ensuite détruites alors qu'il y a parfois des couverts naturels que l'on pourrait laisser mais nous n'avons l'autorisation que pour 30%. Où est la logique ?* » (Florent) « *Les dates d'ensemencement sont fixées pour l'année sans tenir compte du temps* ». (Florent, Thierry) « *Cela va influencer sur le développement des limaces et peut avoir un effet néfaste pour la production* ». (Thierry)

« *On nous demande d'utiliser certains produits en pulvérisation pour ne pas polluer la terre. Mais la pollution de l'air ?* » (Florent) « *On nous demande de préciser le volume d'eau utilisé un an à l'avance. Comment le prévoir puisque cela est lié au climat* ». (Francis)

- **L'agriculteur et le temps :**

Les rythmes saisonniers, la force imprévisible de la météorologie restent le lot quotidien des agriculteurs au cœur d'une société qui s'est autonomisée des dimensions climatiques. Ils vivent dans une logique d'aléas climatiques, de sédentarité et de rôles symboliques qui n'est pas de même nature que celle des autres groupes de la population. Le climat participe pour une forte part aux résultats du travail des hommes.

- **Les relations des agriculteurs et devenir de leurs produits**

L'agriculture s'est structurée depuis le XX^e par la formation d'instituts agricoles, la création des premières organisations syndicales agricoles, des premières unions coopératives et groupements mutualistes. Les agriculteurs rencontrés ont donc du matériel en propre, du matériel en copropriété, du matériel qu'ils louent. Ils travaillent tous en lien avec les coopératives agricoles : CUMA de Ste Pezenne, de Surimeau, CAVAC de Benet, VSN de la Crèche, COREA, coopérative de Faye/Ardin (Cap Faye/Ardin), CADS de Niort (regroupement de COREA), le groupe TERRENA ou avec un négociant privé. Ces coopératives ont des objectifs différents, mais complémentaires :

- La CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) permet aux agriculteurs de travailler et acheter du matériel en commun ce qui va réduire leurs coûts de mécanisation, d'augmenter la quantité de travail réalisé, d'avoir toujours du matériel compétitif et en bon état, de partager les risques. Chaque agriculteur qui sollicite cette coopérative, paie une cotisation puis paie une location au prorata du travail réalisé. Grâce à ces participations financières, ils peuvent envisager l'achat du matériel nécessaire, mais aussi d'avoir un salarié qui a pour fonction de veiller à l'entretien des machines afin que celles-ci soient toujours performantes. Leur CUMA de proximité se situe sur ST Liguairie. Elle a été créée par les parents de certains agriculteurs actuels. « *C'était la première CUMA existante. Ils ont été des précurseurs* » me dit Franck. « *Aucun agriculteur ne peut envisager de fonctionner sans ce type de service, car il faut avoir des moyens que la plupart des agriculteurs n'ont pas* ». (Hervé) L'usage en commun implique de s'organiser, de se faire confiance. Cette pratique de l'échange s'appuie sur des valeurs de solidarité. « *C'est aussi un lieu où l'on peut échanger, s'épauler, réfléchir sur nos projets* ». (Hervé)
- La CAVAC est une société coopérative agricole dont le siège est à la Roche sur Yon spécialisée dans le secteur d'activité de commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour bétail. Le silo le plus proche est celui de Benet. Elle apporte aussi des services aux agriculteurs adhérents.
- VSN (Vendée Sèvres Négoce SAS). Est un négociant en céréales, le siège est à La Crèche. Il approvisionne les agriculteurs, collecte et commercialise le produit des récoltes, apporte un conseil tant en produit animal que végétal. Cette structure offre aussi un certain nombre de services aux agriculteurs que ce soit sur la réglementation, sur différentes analyses portant sur la qualité des terres, des eaux ou être un outil de pilotage de la décision, ce qui peut-être très utile pour de jeunes agriculteurs.
- COREA (coopérative régionale des agriculteurs dont le siège est à Civray) offre ses services pour une technique optimale pour le développement d'une agriculture raisonnée, rentable et durable ainsi que pour la collecte de la production des agriculteurs.
- CAP Faye sur Ardin, est une coopérative indépendante "céréales - appro". Elle collecte aussi bien les productions végétales qu'elle s'intéresse aux productions animales : élevages de vaches laitières, de chèvres, de viandes bovines. « *C'est une coopérative à dimension humaine, qui défend le local, c'est pourquoi j'apprécie de travailler avec elle* ». (Louis)
- TERRENA : la mission du groupe qui collecte les productions végétales et produits des aliments du bétail est d'inventer, expérimenter et diffuser des solutions pour une nouvelle agriculture respectueuse des écosystèmes et économe.

La collecte de lait de chèvre ou de lait de vache est effectuée par la coopérative laitière de la Sèvre (CLS. Regroupement de la laiterie d'Echiré et de Celles sur Belle), Pour les éleveurs bovins, deux font de la vente en circuit court, c'est-à-dire, font abattre leurs bêtes à l'abattoir puis vendent aux particuliers. Soit 6 bovins et 4 veaux par an chez Jean-Jacques qui approvisionne également un Intermarché. « *Or, on ne nous a pas appris à vendre* » disent-ils. « *Il serait bien que la formation actuelle s'y engage* ». (Jean-Louis, Jean-Jacques) L'agriculteur retrouve son travail de solidarité, d'échanges et de réflexion à travers son activité au sein des différentes coopératives agricoles qui sont là pour faciliter son travail, optimiser ses résultats, le conseiller dans ses choix que ce soit dans le choix des engrais à employer, des céréales à cultiver, des semences à réaliser, du matériel à utiliser.

- **Les ressources des agriculteurs**

Tous estiment avoir des moyens corrects, mais considèrent qu'ils sont sous-payés compte tenu de leurs responsabilités et des heures effectuées. C'est plus souvent 60 heures que 35 heures par semaine. Pour ceux qui élèvent des bovins, il faut les nourrir ou les traire chaque jour ce qui implique de travailler le weekend. Quant aux céréales, leur culture est liée à la météo ce qui oblige à travailler parfois la nuit, le weekend si nécessaire. L'organisation en GAEC facilite le partage des présences le weekend. Ils estiment ne pas être reconnus pour le travail réalisé. Les gains ne sont pas toujours au prorata du travail effectué. Ils sont soumis à des résultats parfois aléatoires. Même avec une bonne récolte ils peuvent avoir des résultats faibles compte tenu des prix imposés sur le plan national ou international. « *C'est une profession sur le fil du rasoir* ». (Thierry) « *On peut travailler à perte si un mois n'est pas réussi* ». (Louis)

« *Nos charges ont doublé en 20 ans alors que les revenus n'ont pas bougé* ». (Hervé) Ils sont peu à avoir donné leurs revenus : **3 sur 11 en activité**

- Chacun des membres du couple d'agriculteurs travaillant sur l'exploitation dit percevoir le SMIC (1457,52€/mois)
- Un des agriculteurs travaillant à temps partiel, exerce un autre métier afin de pouvoir satisfaire à ses besoins, à ses désirs et ses passions. La petite exploitation qu'il gère lui assure un revenu de 500€/mois ce qui n'est pas suffisant pour vivre décemment.
- Le jeune agriculteur installé depuis peu percevait dans son ancien métier un salaire de 1400€. Maintenant, ses revenus sont de 1000 à 1200€. ; « *Preuve que l'argent ne suffit pas pour être heureux. Nous avons peu d'argent, mais nous estimons que nos enfants ont reçu une très bonne éducation* ». (Jean-Jacques)
- Le jeune retraité agricole rencontré perçoit 800€/mois (le prix d'une maison de retraite est de 2000€/mois)

Aussi, l'investissement dans l'acquisition de foncier est source de sécurisation, d'assise sociale et de transmission. Face à l'évolution productiviste du monde agricole, s'est posée la question d'assurer le revenu des exploitants et la viabilité économique des fermes.

Le paysan a deux missions, celle de nourrir ses concitoyens et celle d'entretenir le territoire.

Pour la deuxième mission, l'état lui attribue des subventions.« *On vit de moins en moins bien. Les résultats se font sur les primes. On vit parce qu'on est soutenu (primes agricoles communes)*» (Philippe) « *Il est regrettable que l'on ne puisse pas vivre de la simple production* ». (Louis). Très peu part en vacances. Par contre, Hervé reconnaît une certaine souplesse dans l'aménagement de son temps de travail. Jean-Jacques, Hervé, Louis, estiment qu'ils ont la chance de vivre au grand air, d'être leur propre patron et que c'est un bien essentiel.

- **Lieux de vie et vie de couple**

Sur les 19 exploitants, seules trois personnes vivent au sein de leur exploitation. Tous les autres ont leur maison éloignée de leur lieu de travail. Seuls deux couples vivent avec leur épouse sur l'exploitation. Vivre en dehors de la ferme permet de reprendre une respiration avant de repartir au travail, de mettre plus facilement à distance le vécu de la journée. Pour eux, avoir une femme exerçant un autre métier est important, car cela permet d'équilibrer le budget quand certains mois sont un peu plus difficiles, de supporter les difficultés de trésorerie, d'avoir une ouverture d'esprit, une richesse quant aux domaines connus, de pouvoir échanger sur des choses différentes facilitant la prise de distance quant aux préoccupations du métier, de varier les relations. Il est important que l'épouse trouve son épanouissement par elle-même. Pour le couple travaillant ensemble sur l'exploitation cela permet de mieux se comprendre, de comprendre les difficultés financières qui traversent la vie d'un agriculteur, de vivre les passions et les émotions lorsque par exemple un veau naît, qu'un bovin est

primé, récompensant toutes les heures de travail peu rémunérées. « *C'est un partage des moments heureux et des galères* ». (Jean-Jacques)

- **Vie citoyenne :**

Un seul agriculteur a une fonction d'élu. Autrefois, les agriculteurs étaient représentés de manière massive dans cette fonction. La plupart des communes étaient gérées par des édiles d'origine agricole. C'est une fonction indispensable au sein d'un conseil municipal pour apporter la vision d'une personne au plus près de la réalité terrienne, pour représenter un métier qui a un rôle essentiel dans l'alimentation et l'entretien de l'environnement de l'homme. Plusieurs ont des responsabilités de différents niveaux au sein des coopératives ou syndicats agricoles, participant ainsi aux décisions qui les concernent.

- **Avenir**

La disparition des agriculteurs sur Ste Pezenne risque de se poursuivre au regard des problèmes de circulation, d'urbanisation, de coût d'installation. « *Une terre enlevée à un exploitant est une terre à jamais perdue pour l'agriculture* ». (Florent). Deux vont partir très prochainement à la retraite et ils ne seront pas remplacés par un membre de leur famille. Pour s'installer cela suppose d'avoir de plus en plus de moyens financiers ce qui va devenir problématique. L'élevage de vaches laitières va disparaître avec le départ à la retraite de Jean-Michel.

Tous regrettent, la disparition de l'entraide, un voisinage peu conciliant et comme ils sont devenus une minorité, ils sont peu écoutés et entendus. « *Les informations font parfois mal à l'âme* ». (Olivier) telle celle dénonçant le pouvoir cancérigène de la viande rouge. Cependant, des espoirs sont permis. Jean-Louis va voir son second fils les rejoindre en GAEC dès la fin de ses études. Louis, nouvellement installé, a quitté un emploi sûr, rémunéré chaque mois, pour l'exploitation aux ressources aléatoires. Il fourmille de projets et son épouse, actuellement enseignante en lycée agricole, envisage de le rejoindre. Il a su me faire partager sa passion, son plaisir, mais aussi sa très grande lucidité de la situation. Nous ne pouvons que souhaiter que leurs projets se réalisent.

CONCLUSION

L'agriculteur de 2015 doit avoir une vision internationale de son métier. Il doit pouvoir anticiper les crises et connaître les différentes réglementations ce qui en fait une difficulté, mais aussi est source d'ouverture. Les évolutions ne signent pas la fin du monde agricole, la fin des paysans. Il restera la permanence d'un groupe professionnel, minorité créatrice, fière de ses particularités.

Ces exploitants agricoles expriment le désir d'être reconnus comme chefs d'entreprise, et sont méfiants quant aux décisions prises par Bruxelles.

Les dispositifs institutionnels qui étaient largement nationaux sont devenus européens et pour certains, pourraient devenir internationalisés. D'où un défi considérable aux problématiques institutionnalistes : quelle sera à terme la part respective des dispositifs locaux, sectoriels, nationaux et internationaux dans la régulation du système agricole ?

Tous les agriculteurs rencontrés ont du mal à imaginer ce que sera l'agriculture demain. Certains supposent des développements encore plus importants des coopératives, véritables trusts et pour contrebalancer, le développement des circuits courts dans la vente des bovins.

L'agriculture face aux nouveaux enjeux doit se réinventer.

Micheline Thomas-Desplebin